

## **Risques et possibilités ouverts par les méthodes d'évaluation des handicaps psychiques**

*Stéphane ZYGART, Lille 3 / UMR STL*

szyg@laposte.net

Les méthodes d'évaluation des handicaps sont de plus en plus complexes, modulaires et disposées au mieux pour accueillir la singularité des personnes handicapées, suivant les situations que celles-ci traversent. A partir d'une étude des principes directeurs de ces méthodes, on peut néanmoins penser que celles-ci conservent une approche fonctionnelle des individus et de leurs handicaps: elles essaient de décomposer leurs manières d'agir, d'y saisir des régularités, de les juger en termes de réussite ou d'échec, relativement à leur efficience vitale et à l'autonomie dont elles témoignent dans un milieu donné.

On peut se demander si une telle approche, appropriée aux handicaps physiques, est aussi pertinente pour les maladies mentales. Dans leur cas, le psychisme semble en effet renvoyer à une totalité organisée difficilement décomposable en fonctions, où la fonction des fonctions s'échappe toujours. La division claire des facteurs individuels et environnementaux semble parfois impuissante à saisir les causes des phénomènes mentaux. Enfin, la vie est aussi en jeu, mais peut-être s'agit-il pour les handicaps psychiques de ne pas s'éloigner du social pour ne pas s'éloigner du vital, et non de parvenir à une autonomie vitale pour pouvoir appartenir au social.

Ces critiques possibles ne doivent pas invalider les évaluations fonctionnelles, mais attirer l'attention sur leurs possibilités limitées et leurs risques. Elles ont permis de démystifier les maladies mentales, pour envisager des vies et des améliorations au quotidien. Mais il ne faudrait pas qu'elles figent les possibilités d'existence et de devenir des personnes handicapées. La dissymétrie ambiguë mais féconde des relations thérapeutiques doit aussi, en permettant le mouvement des rôles et des relations, permettre la liberté et ses inconnues, pour les uns et les autres.